

Image not found or type unknown



Renouvellement cdd et interruption entre 2 contrats

Par **kerity**, le **31/03/2009** à **21:57**

Depuis 8 mois je suis en CDD ans une entreprise (plusieurs CDD successifs pour remplacer une personne en arrêt maladie)

Je devais être reprise en CDD saisonnier direct après la fin de mon CDD et finalement je ne reprend qu'une semaine + tard.

Si je me retrouve au chômage après ce CDD à partir de quand mes indemnités seront calculées mon ancien contrat ou ce nouveau contrat?